

LE DIRECTEUR
de
l'Office fédéral des
Affaires économiques extérieures

Berne, le 15 mars 1991

Confidentielle

027 21.6

Note à Monsieur le Conseiller fédéral
Jean-Pascal Delamuraz

Titre de ministre

Depuis que j'ai repris la direction de l'Office, j'essaye d'avoir avec le DFAE une solution systématique de l'octroi du titre de ministre. Hélas, ce ne fut jamais possible, car les avis, à ce sujet, sont partagés dans ledit Département. Les uns (Fritz Staehelin) veulent abolir tous les titres, certains désirent une solution restrictive, d'autres (Johannes Manz) une solution fonctionnelle. C'est ainsi qu'on a passé au cas-par-cas.

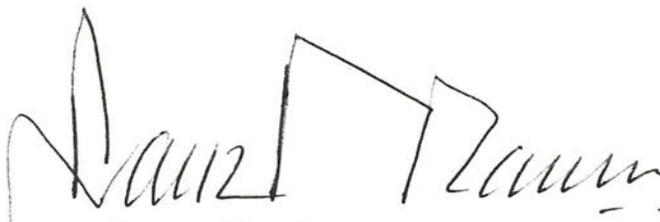
Avec cette dernière méthode, j'ai réussi à faire admettre que Jean-Daniel Gerber puisse garder son titre de ministre, ce qui est parfaitement justifié vu la qualité de l'intéressé et les négociations à haut niveau, voire au niveau gouvernemental que le chef du service du développement doit continuellement mener.

Le cas-par-cas finira par mener à une solution fonctionnelle et systématique, mais crée en attendant des injustices. C'est le cas de M. Wasescha et, dans une certaine mesure, de M. Colombo. C'est la raison pour laquelle je vous saurais gré de bien vouloir reprendre cette affaire avec le Conseiller fédéral Felber à qui j'ai eu l'occasion de toucher un mot.

M. Wasescha, comme chef du service GATT, serait en tout cas très déçu si après tout le travail qu'il a fourni et qu'il aura à fournir dans le cadre de l'UR, sera (selon lui) "dés-avoué" dans cette question. J'ajoute qu'Arthur Dunkel, comme chef du service GATT, avait le titre de ministre.

Je vous rappelle que vous m'avez donné, il y a deux ans déjà, le feu vert pour procéder avec le DFAE à la préparation de l'octroi de ce titre aux chefs des services du développement et du GATT respectivement.

Je vous en remercie.



Franz Blankart